

**MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET D'OUVERTURE ET
D'EXPLOITATION D'UN GISEMENT D'APATITE À SEPT-ÎLES PAR
MINE ARNAUD INC.**

Présenté à :
Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Présenté par :
Claude Devost

Sept-Îles (Québec)

Ce 14^e jour de septembre 2013

MÉMOIRE D'UN CITOYEN CONCERNANT LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UN GISEMENT D'APATITE À SEPT-ÎLES PAR MINE ARNAUD INC.

Je suis citoyen de Sept-Îles depuis 1980. J'ai choisi de fonder ma famille ici et je souhaite y demeurer pour ma retraite, dans quelques années. Je m'intéresse à ce projet parce que je suis convaincu, après m'être informé sur le sujet, qu'il affecterait négativement la qualité de vie des citoyens de Sept-Îles et l'environnement, et ce, pendant 28 ans. Je suis donc contre l'ouverture de la Mine Arnaud.

Pour moi, le projet est inacceptable à Sept-Îles, car il s'agit d'une mine à ciel ouvert en milieu urbain. Je suis préoccupé par de nombreux aspects du projet présenté par les promoteurs, notamment :

- la taille de la fosse;
- la proximité de la population;
- la proximité de la baie et le fait que le projet soit en hauteur par rapport à celle-ci;
- la pollution sonore et visuelle;
- les risques inhérents à une cette activité minière;
- l'absence de données économiques sur la rentabilité du projet;
- et bien d'autres.

Je vois ce qui se passe à Malartic, aux prises avec une mine à ciel ouvert en milieu urbain, et je crains que cela ne se reproduise ici. Cette expérience démontre clairement qu'une mine à ciel ouvert en milieu habité occasionne des impacts majeurs notamment sur la santé et la qualité de vie des citoyens. Comment pouvons-nous croire que cela serait différent ici? Encore plus quand l'étude d'impacts du promoteur démontre des dépassements de normes!

L'ouverture et l'exploitation d'un gisement d'apatite à Sept-Îles ne devraient pas être autorisées par le gouvernement du Québec d'abord parce qu'à la suite de la 1^{re} partie de l'audience, nous n'avons pas toutes les réponses à nos questions. C'est TRÈS inquiétant! Même le président du BAPE s'est dit insatisfait et préoccupé par les réponses obtenues par le promoteur Mine Arnaud et les différentes personnes ressources des ministères impliqués à la suite de cette 1^{re} partie! Le projet devrait être refusé aussi parce que les risques pour la santé humaine me semblent trop élevés. Il faut tenir compte que notre ville (y compris tout le secteur de la baie de Sept-Îles) est très industrialisée. Je redoute l'effet cumulatif de l'aluminerie, des usines de bouletages, du transport et du transbordement de minerais, des activités portuaires, de l'achalandage routier et de l'ajout d'une mine à ciel ouvert d'apatite.

Je crains aussi l'exode des jeunes familles en réaction à un tel projet. Ma fille, qui est enceinte, et son conjoint, croient quitter cette ville, qu'ils aiment tant pourtant, si ce projet voyait le jour. Plusieurs de leurs amis aussi. Pour ma femme et moi, mes enfants et mes petits-enfants à venir, je souhaite une ville où il fait bon vivre. Je doute fortement que saccager le tiers du fond de la baie de Sept-Îles pour une mine à ciel ouvert en opération durant 28 ans vaille la peine et tous les risques.